



Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi le 4 octobre 2021 à huis clos à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19h30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Jean-Martin Villeneuve Conseiller # 1
Madame Lisa Ann Jungemann, Conseillère # 2
Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller # 3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5
Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h 30. Souhaite la bienvenue à tous les conseillères et conseillers proclamés élus et élus le 1^{er} octobre 2021. Ils ont tous été assermenté avant le début de la séance ordinaire. Le maire prend les présences.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2110-01

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et reçu depuis plus de 72 heures.

Ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 13 septembre 2021
4. Adoption des comptes à payer de septembre 2021
5. Dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2021
6. Dépôts des états comparatifs prévision au 31 décembre 2021
7. Dépôts des transferts budgétaires au 4 octobre 2021



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

8. Suivi résolution pour la fin de l'entente avec le SRSI (partage de l'actif)
9. Lancement de la Politique famille et des aîné.e.s
10. Élection municipale du 7 novembre 2021 et prochaine séance ordinaire
11. Période des questions
12. Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3- Adoption du procès-verbal du mois du 13 septembre 2021

RÉSOLUTION 2110-02

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 13 septembre 2021

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4- Adoption des comptes à payer du mois de septembre 2021

Faisant suite à l'annonce des montants à payer pour les comptes compressibles et incompressibles pour le mois de septembre par Monsieur Castonguay.

RÉSOLUTION 2109-03

Il est proposé par **Monsieur Jean-Martin Villeneuve** et unanimement résolu d'adopter les comptes à payer pour le mois de septembre 2021 pour un total des comptes incompressibles de 29 985.71\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 69.61\$, les salaires et les allocations des élu.e.s des mois de septembre de 1 584.89\$, les salaires nets des employés de 13 728.42\$, les remboursements des prêts de 3 253.71\$, le remboursement des DAS d'août au montant de 7 657.48\$, la facture de la collecte et le transport des matières résiduelles et de recyclage au montant de 2 767.86\$, le paiement des services publics 606.36\$, le remboursement des achats par carte de crédit 317.38\$ et un montant de 90 325.84\$ des comptes compressibles. Le montant total des comptes à payer est de 120 311.55\$ pour le mois de septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5- Dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2021

Le trésorier doit déposer deux (2) états comparatifs sur les revenus et les charges de la municipalité. Ces résultats sont comparés dans un premier temps, aux résultats de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante. Dans un deuxième temps, les recettes et les charges réelles sont appréciées en regard des recettes et des charges prévisionnelles pour l'exercice complet se terminant le 31 décembre 2021.



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Leandre

N° de résolution
ou annotation

ANNEXE 1 ÉTAT COMPARATIF Solde Cumulé au 30 septembre 2020 Solde Cumulé au 30 septembre 2021

Pour l'exercice terminé au 30 septembre	Résultats au 30 sept. 2020	Résultats au 30 sept. 2021	Budget 2021
Revenus			
Taxes	424 337.78 \$	467 543.07 \$	466 361.00 \$
Compensation tenant lieu de taxes	18 505.00 \$	29 535.00 \$	20 712.00 \$
Transferts	39 880.20 \$	308 206.73 \$	291 879.00 \$
Services rendus	1 409.27 \$	875.00 \$	31 650.00 \$
Imposition de droits, amendes et pénalités, intérêts	1 466.00 \$	13 397.76 \$	7 950.00 \$
Contributions	5 290.52 \$	0.00 \$	0.00 \$
Autres Revenus	51 407.43 \$	41 233.49 \$	8 650.00 \$
Total:	\$ 542 296.20	\$ 860 791.05	\$ 827 202.00
Charges			
Administration générale	107 677.95 \$	165 715.62 \$	193 921.00 \$
Sureté du Québec	25 691.00 \$	26 924.00 \$	27 000.00 \$
Sécurité Incendie MRC	80 035.23 \$	75 163.72 \$	46 400.00 \$
Évaluation	23 004.00 \$	20 879.00 \$	22 770.00 \$
Sécurité civile et fourrière	4 668.29 \$	0.00 \$	1 000.00 \$
Réseau routier Été	164 465.16 \$	148 735.04 \$	187 500.00 \$
Réseau routier Hiver	192 913.64 \$	183 616.05 \$	219 200.00 \$
Éclairage des rues, signalisation	17 520.64 \$	11 900.21 \$	11 200.00 \$
Transport collectifs	348.00 \$	335.00 \$	348.00 \$
Industrie et commerce Quote part	1 855.00 \$	3 148.00 \$	3 221.00 \$
Vidange fosses septiques/ puisards, quote part PGMR	0.00 \$	210.86 \$	52 700.00 \$
Matières résiduelle	40 573.40 \$	11 900.70 \$	28 900.00 \$
Matières recyclables	3 934.26 \$	16 211.58 \$	11 700.00 \$
Lieu d'enfouissement technique Matane	8 844.00 \$	9 062.46 \$	20 338.00 \$
Aménagement, urbanisme Cours d'eau	5 101.84 \$	4 946.51 \$	6 885.00 \$
Quote part édifice MRC Matanie	5 980.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Loisirs et culture	6 527.89 \$	7 536.49 \$	9 500.00 \$
Équipements supra-Locaux Matane	14 550.01 \$	0.00 \$	15 000.00 \$
Frais de financement	4 090.47 \$	4 164.55 \$	6 000.00 \$
Total	\$ 707 780.78	\$ 690 449.79	\$ 863 583.00
Excédent (déficit) avant conciliation	\$ (165 484.58)	\$ 170 341.26	\$ (36 381.00)

André Marcil, directeur général
Secrétaire Trésorier
04-oct-21

RÉSOLUTION 2110-04

Il est proposé par **Monsieur Marc-André Bérubé** et unanimement résolu d'adopter les états comparatifs au 30 septembre 2021, tel que résumé et lu par André Marcil, trésorier, montrant un surplus pour la période terminée au 30 septembre 2021 de 170 341.26\$

6- Dépôts des états comparatifs prévision au 31 décembre 2021

André Marcil, trésorier explique qu'en tenant compte des prévisions des revenus et des charges pour la période du 1er octobre au 31 décembre 2021 et les transferts des différents Fonds réservés et le surplus cumulé qui pourront être utilisés pour équilibrer les états financiers pour la période terminée au 31 décembre 2021 selon les prévisions budgétaires adoptées en décembre 2020 pour l'année 2021



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

ANNEXE 2
ÉTAT COMPARATIF au 30 septembre 2021
PRÉVISION du 1er octobre au 31 décembre 2021

N° de résolution
ou annotation

	Réal au 30 sept. 2021	Prévision 01-10-2021 au 2021-12-31	Prévision Total 2021	Budget 2021
Pour l'exercice terminé au 30 septembre				
Revenus				
Taxes	467 543.07 \$	0.00 \$	467 543.07 \$	466 361.00 \$
Compensation tenant lieu de taxes	29 535.00 \$	0.00 \$	29 535.00 \$	20 712.00 \$
Transferts	308 206.73 \$	0.00 \$	308 206.73 \$	291 879.00 \$
Services rendus	875.00 \$	30 000.00 \$	30 875.00 \$	31 650.00 \$
Imposition de droits, amendes et pénalités, intérêts	13 397.76 \$	0.00 \$	13 397.76 \$	7 950.00 \$
Autres Revenus	41 233.49 \$	0.00 \$	41 233.49 \$	8 650.00 \$
Total:	\$ 860 791.05	\$ 30 000.00	890 791.05 \$	\$ 827 202.00
Charges				
Administration générale	165 715.62 \$	49 000.00 \$	214 715.62 \$	193 921.00 \$
Sureté du Québec	26 924.00 \$	0.00 \$	26 924.00 \$	27 000.00 \$
Sécurité Incendie MRC	75 163.72 \$	10 000.00 \$	85 163.72 \$	46 400.00 \$
Sécurité civile équipements	0.00 \$	1 000.00 \$	1 000.00 \$	1 000.00 \$
Évaluation	20 879.00 \$	0.00 \$	20 879.00 \$	22 770.00 \$
Réseau routier Été	147 925.93 \$	42 000.00 \$	189 925.93 \$	187 500.00 \$
Réseau routier Hiver	183 616.05 \$	42 000.00 \$	225 616.05 \$	219 200.00 \$
Éclairage des rues, signalisation	11 900.21 \$	0.00 \$	11 900.21 \$	11 200.00 \$
Transport collectifs	335.00 \$	0.00 \$	335.00 \$	348.00 \$
Industrie et commerce quote part	3 148.00 \$	0.00 \$	3 148.00 \$	3 221.00 \$
Vidange fosses septiques/ puisards	210.86 \$	52 500.00 \$	52 710.86 \$	52 700.00 \$
Matières résiduelle	11 900.70 \$	4 000.00 \$	15 900.70 \$	28 900.00 \$
Matières recyclables	16 211.58 \$	7 000.00 \$	23 211.58 \$	11 700.00 \$
Lieu d'enfouissement technique Matane	9 062.46 \$	11 300.00 \$	20 362.46 \$	20 338.00 \$
Aménagement urbanisme et cours d'eau	4 946.51 \$	1 400.00 \$	6 346.51 \$	6 885.00 \$
Loisirs et culture	7 536.49 \$	0.00 \$	7 536.49 \$	9 500.00 \$
Équipements supra-Locaux Matane	0.00 \$	14 550.00 \$	14 550.00 \$	15 000.00 \$
Frais de financement	4 164.55 \$	2 781.37 \$	6 945.92 \$	6 000.00 \$
Total	\$ 689 640.68	\$ 237 531.37	927 172.05 \$	\$ 863 583.00
Excédent (déficit) avant conciliation	\$ 171 150.37		-36 381.00 \$	\$ (36 381.00)

RÉSOLUTION 2110-05

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu de d'adopter les états comparatifs des prévisions pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7. Dépôts des transferts budgétaires au 4 octobre 2021

André Marcil, trésorier explique qu'il a l'obligation d'équilibrer le budget selon l'état des résultats et le dépôt des états comparatifs en date du 30 septembre

4 octobre 2021

Transfert Budgétaire

# compte	Budget initial	Budget correction	Budget final
02-15000-951	22 770.00 \$	(1 800.00) \$	20 970.00 \$
02-19000-970	12 000.00 \$	(4 400.00) \$	7 600.00 \$
02-32000-419	5 000.00 \$	(3 500.00) \$	1 500.00 \$
02-32000-455	2 000.00 \$	(1 400.00) \$	600.00 \$
02-32000-525	25 000.00 \$	(10 000.00) \$	15 000.00 \$
02-32000-643	3 000.00 \$	(500.00) \$	2 500.00 \$
02-45110-446	28 900.00 \$	(14 450.00) \$	14 450.00 \$



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

02-70290-991	3 000.00 \$	(2 000.00) \$	1 000.00 \$
01-21111-000	466 361.00 \$	1 500.00 \$	467 861.00 \$
01-38191-000	117 003.00 \$	15 000.00 \$	132 003.00 \$
01-38192-000	117 003.00 \$	15 000.00 \$	132 003.00 \$
01-24100-000	1 100.00 \$	400.00 \$	1 500.00 \$
01-24200-000	- \$	6 000.00 \$	6 000.00 \$
01-26201-000	4 000.00 \$	1 000.00 \$	5 000.00 \$
01-27900-000	1 400.00 \$	34 000.00 \$	35 400.00 \$
01-38193-000	21 000.00 \$	(1 800.00) \$	19 200.00 \$
02-13000-415	- \$	5 500.00 \$	5 500.00 \$
02-13000-454	1 000.00 \$	1 000.00 \$	2 000.00 \$
02-13000-494	2 000.00 \$	500.00 \$	2 500.00 \$
02-13000-670	3 000.00 \$	3 500.00 \$	6 500.00 \$
02-13000-951	13 332.00 \$	3 300.00 \$	16 632.00 \$
02-19000-412	5 000.00 \$	20 000.00 \$	25 000.00 \$
02-22000-951	- \$	17 200.00 \$	17 200.00 \$
02-32000-515	15 000.00 \$	4 000.00 \$	19 000.00 \$
02-33000-455	4 200.00 \$	1 000.00 \$	5 200.00 \$
02-33000-525	42 000.00 \$	36 700.00 \$	78 700.00 \$
02-33000-643	1 500.00 \$	500.00 \$	2 000.00 \$
02-35500-649	10 000.00 \$	1 000.00 \$	11 000.00 \$
02-45220-443	- \$	14 450.00 \$	14 450.00 \$
02-70150-681	500.00 \$	500.00 \$	1 000.00 \$

RÉSOLUTION 2110-06

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu d'adopter les transferts budgétaires tel que lus par Monsieur André Marcil, trésorier de la municipalité

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

8. Suivis résolution pour la fin de l'entente avec le SRSI (partage de l'actif)

André Marcil informe avoir reçu par courrier recommandé, une proposition de règlement (partage de l'actif) aux municipalités de Sainte-Paule et Saint-Léandre de la part de Madame Line Ross, la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de la Matanie.

RÉSOLUTION 2110-07

Considérant, l'Entente intermunicipale du 30 septembre 2020 modifiant l'entente intermunicipale relative à l'organisation du service régional de sécurité incendie conclue le 27 octobre 2005 et modifiée le 18 mai 2011;

Considérant, que la municipalité de Saint-Léandre a cessé de faire partie du service régional de sécurité incendie de la MRC de la Matanie le 31 décembre 2020;

Considérant, les modalités prévues à l'article 4 de ladite entente;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

Considérant, que les membres du conseil municipal de la municipalité de Saint-Léandre considèrent l'estimation de la valeur des actifs du du SRSI, véhicule et équipements sous-évaluée par rapport à la valeur du marché au 31 décembre 2020;

Considérant, que les membres du conseil municipal de la municipalité de Saint-Léandre considèrent l'estimation de la répartition des actifs est surévalué pour la période de non-participation à l'entente de 15 ans soit 63 mois sur 180 pour la municipalité de Saint-Léandre;

Considérant, que les actifs de la période à compter de la période 64 sur 180 a été comptabiliser à 100% par la municipalité de Saint-Léandre, soit depuis son intégration 04/2011 jusqu'au 12/2020;

Considérant, que le calcul doit se faire de la période 1 à 63 inclusivement pour refléter le montant de la non -participation à l'entente pour la municipalité de Saint-Léandre;

Considérant, que la valeur estimée est évaluée à plus d'un million soit une augmentation d'environ 26 % de sa valeur estimée par la MRC;

Considérant, l'ajustement calculé à (21 444\$) demeure réaliste malgré l'augmentation de la valeur estimée à un million pour la municipalité de Saint-Léandre ;

Considérant, la proposition de 39 825\$ est jugée insuffisante par le conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par **Monsieur Jean-Martin Villeneuve** de faire une contre-proposition de règlement (partage des actifs) à la MRC de la Matanie en tenant pour compte l'ensemble des considérants à un montant de la répartition de l'actif à 56 289\$ après ajustement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

9. Lancement de la Politique famille et des ainé.e.s

André Marcil informe les conseillers et les conseillères que le lancement de la Politique famille et des ainé.e.s se fera le 14 octobre 2021, une publicité suivra dans les prochains jours surveillez les communiqués.

10. Élection municipale du 7 novembre 2021 et prochaine séance ordinaire

André Marcil, informe les personnes présentent du résultat de la fin de période de mise en candidature qui s'est terminé le vendredi 1^{er} octobre 2021 à 16h30



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

11. Période des questions

Monsieur Castonguay informe les citoyens qu'il est possible de poser des questions par courrier ou courriel.

Une demande d'aide et d'appui a été formulé par un citoyen au sujet du transport collectifs de la MRC de la Matanie et sur la possibilité pour le citoyen de rencontrer la direction de la MRC de la Matanie.

RÉSOLUTION 2110-08

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu de mandater André Marcil afin de préparer une demande de rencontre auprès de la direction de la MRC de la Matanie et le citoyen concerné.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12. Levée de la séance ordinaire

RÉSOLUTION 2110-09

Il est proposé par **Madame Lisa Ann Jungemann** et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 4 octobre, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 50

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Steve Castonguay
Maire

André Marcil,
Directeur général,
Secrétaire-trésorier